Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 AOUT 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Lot No. 6, dans l'ilet 112, Sixième District, Mme M. W. McArdle, propriétaire.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,383 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du Nouveau Palais de Justice, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 8 septembre 1915, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

La propriété au nom de Mme M. V. McArdle. Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 142, borné par les rues Calhoun, McKenna et York et la ligne Bloomingdale, désigné par le No. 6, mesurant 26' 3" 6"' de face à la rue Calhoun, par 170' 8" 7"' sur la ligne de côté de la rue York, 168' 3" 2"' sur la ligne du lot No. 7, et 26' 5" sur la ligne Bloomingdale.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépot de 10 pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour la demanderesse.
août 8 11 20 26—sept 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Lots 9 et 10, Ilet 139, Sixième District, Mme M. W. McArdle, propriétaire.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,384 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI 8 septembre 1915, à 11 heures du matin, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Les propriétés de Mme M. W. McArdle. Deux lots de terre, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 139, bornés par les rues Mixturn, Hopkins et Calhoun et les lignes de la succession Foucher, désignés par les Nos. 9 et 10, les dits lots se touchent, et mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Calhoun, sur une profondeur de 101 pieds, 7 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS.
Avocats pour la demanderesse.
août 8 11 20 26—sept 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sherman L. James vs. Mme Amy Henderson, veuve de Washington King.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,569 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de la Cour, sur la rue Royale entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 15 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous ses droits, titre et intérêt, dans un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. "Vingt-Six," dans l'ilet "600," borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White, d'après un plan tracé par Casting et Celles, architectes, du vingt mars 1866, déposé dans le bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire; le dit lot mesure, en mesure Américaine, trente-un (31) pieds, neuf (9) pouces, et sept (7) lignes, de face à la rue Perdido, par une profondeur de cent-vingt (120) pieds.
fondeur.

Etant la même propriété acquise par Washington King de la Mutual Loan and Building Company, par un acte devant Jefferson Charles, Reg. C. O. B. 162, folio 165.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
RENE VIOSCA, Avocat pour le demandeur.
août 13 20 26 31—sept 7 14

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ESPAGNE....................4 septembre, 3 p. m.
CHICAGO....................11 septembre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.................18 septembre, 3 p. m.
LA TOURAINE................25 septembre, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
302 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété améliorée de haute valeur, DANS LE TROISIÈME DISTRICT;

mesurant 268' 4" 3"' de face à la rue Levée; 449' 1" 2"' de face à la rue Flood; 512' 2" 2"' de face à la rue Caffin; 261' 8" 2"' sur la ligne à l'arrière.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant deux cents soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Levée, quatre cents quarante-neuf pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Flood, cinq cents douze pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Caffin, et deux cent-soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes à la ligne à l'arrière, vers la rue Delaronde.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
août 6 7 13 20 27—sept 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 630 rue Mandeville, entre les rues Royale et Chartres.

Suburban Building and Loan Association vs. Charles E. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,737 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 151, borné par les rues Mandeville, Chartres, Marigny et Royale, désigné comme lot B, d'après un croquis d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 30 octobre 1905; laquelle portion de terre commence à une distance de cinquante pieds et quatre lignes du coin des rues Royale et Mandeville, et mesure trente-cinq pieds trois pouces de face à la rue Mandeville, par une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
août 13 20 27—sept 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo, entre les rues Bienville et Iberville.

Orleans Homestead Association vs. Walter F. Ragan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,226 —En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Dix dans l'ilet No. 399, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Douane), Gayoso et Salcedo, d'après un plan d'Albert Diettel, Jr., architecte, daté le 7 mars 1896, et déposé pour référence à l'étude de Fred Zengel, notaire en cette ville. Et d'après le dit plan, le dit lot No. Dix commence à une distance de cent deux pieds de la rue Bienville, et mesure de là, trente-deux pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Salcedo, et cent vingt-cinq pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DANIEL J. MURPHY,
Avocat pour le demandeur.
août 6 13 20 27—sept 3 8 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. K. Loyrano vs. Fabacher Catering Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,890 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles F. Labarre, receveur de la Fabacher Catering Company, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
LOYS CHARBONNET, Avocat.
THOMAS CONNELL, Greffier.
août 14 18 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain de valeur dans le Deuxième District, sur la rue Cortez, entre les rues Canal et Douane (dans l'ilet rue Télémaque).

Henry Seidel vs. Succession de Mlle Ruth Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,056 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., y appartenant ou y ayant effet, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot est désigné par le No. 11 et joint le lot No. 12 sur un croquis fait par Edgar Pilie, député voyer de la ville, le 13 juin 1897, annexé à un acte de vente passé devant J. M. Queyrouze, notaire, sous date du 25 août 1897. Les dits lots portant les Nos. 11 et 12 étant à une distance de cent soixante-trois pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et le dit lot No. 11 (onze) mesure trente pieds de face à la rue Cortez par une profondeur de cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 603 rue St-Claude, et 1200-1208 rue St-Pierre, dans l'ilet Promenade Carondelet et rue Nord Liberté.

Amelia Fischer vs. St. Claude Realty Co., Ltd. et. al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 131, borné par les rues Promenade Carondelet, St-Claude, St-Pierre et Nord Liberty, lequel lot mesure cinquante-sept pieds, trois pouces et quatre lignes sur la rue St-Claude, de la rue Carondelet à la rue St-Pierre, cent cinq pieds six pouces de profondeur et de face sur la rue St-Pierre, cent-un pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la Promenade Carondelet, et soixante-cinq pieds, trois pouces et trois lignes en largeur sur la ligne à l'arrière, s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour la demanderesse.
juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2725 rue Chartres, entre les rues Port et St-Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. Veuve Alfred Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,421 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Sept de l'ilet No. Trois, borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Architecte, Port et St-Ferdinand. Le dit lot mesure vingt-six pieds et trois lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent trente-huit pieds, un pouce et trois lignes de l'une des trois autres dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
juil 30—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numéros municipaux 907 rue Toulouse et 601 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,849 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (31') pieds, un (1") pouce et une (1"') ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (5"') lignes, plus ou moins, sur la rue Toulouse.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
ShérifCivil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
août 20 27—sept 3 10 17 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

R. Pelix Cardella vs. Nathan Johnson.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,390 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 28 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un ameublement de salon, dix (10) pièces, un lavabo, une table de milieu, une armoire en bois, un "Wat Not," trois chaises, une petite table, une table, une armoire en bois, un garde-manger, un dressoir.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
LOYS CHARBONNET,
Avocat pour le demandeur.
août 17 23 27

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7026 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Mutual Building and Homestead Assn. vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 112,968—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. onze, Greenville, borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, désigné comme lot C sur un plan par Edgar Pilie, voyer, et annexé à un acte de partage passé devant B. L. Tullis, ancien notaire de cette ville, le 19 avril 1907 d'après quel croquis le dit lot se mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Magazine, par une profondeur de cent vingt pieds, et situé à une distance de vingt-neuf (29) pieds du coin des rues Magazine et Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
juil 31—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 5532 avenue Hawthorne (dans l'ilet borné par les avenues Monroe et Homedale et la Place Woodlawn).

Frank B. Twomey vs. Guiseppe Giacoba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,012 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos. Trente-Neuf et Quarante, dans l'ilet No. 433, bornés par les avenues Hawthorn, Monroe et Homedale et la Place Woodlawn, d'après un croquis privé annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 19 juin 1913. Lesquels dits lots touchent et mesurent à savoir: Le lot No. Trente-Neuf, vingt-cinq pieds sur l'avenue Hawthorne, et le lot No. Quarante, trente-trois pieds de face à l'avenue Hawthorne, chacun par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds; le lot No. Quarante formant le coin des avenues Hawthorne et Homedale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
août 20 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une spacieuse propriété de valeur, améliorée, du Premier District, portant le numéro municipal 1715 avenue Cleveland, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Crescent City Building and Homestead Association vs. les Héritiers de Mme Harriet Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,491 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Boursa des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en dépendant de quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 435 (anciennement No. 20), bornés par les rues Canal, avenue Cleveland, Claiborne et Derbigny, désignés par les Nos. 26, 27 et 28 du dit ilet, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à l'avenue Cleveland, par une profondeur de cent six pieds sept pouces, entre lignes parallèles; les améliorations qui y appartiennent étant désignées par le numéro municipal 1715 avenue Cleveland.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS.
Avocat pour la demanderesse.
août 21 27—sept 3 10 17 22 23

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Premier District, portant les numéros municipaux 1201 et 1203 rue Sud Rempart, coin rue Clio (dans l'ilet des rues White ou Saratoga et Erato).

Ernest Langbecker vs. Mlle Edna I. Connell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,010 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hercules (maintenant Rempart), Clio, White ou Saratoga et Erato, désigné par le numéro onze, d'après un croquis de la même et d'autres lots annexés à un acte par James W. Breedlove, ancien notaire, sous la date du 26 avril 1859, le dit lot numéro onze forme le coin des rues Hercules (maintenant Rempart) et Clio, et mesure vingt-cinq pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Hercules (maintenant Rempart), par une profondeur de quatre-vingt-sept pieds, un pouce et cinq lignes. Egalement une portion de terre dans le même district et ilet, pris de l'extrême arrière portion du lot numéro un, lequel lot forme le coin des rues White ou Saratoga et Clio, et touche l'arrière du dit lot plus haut décrit numéro onze, laquelle portion de terre mesure à peu près trois pieds six pouces de face à la rue Clio, par à peu près trente pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
K. V. RICHARD et THEO COTONIO,
Avocats pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, faisant face à la rue Baccich, au coin de la rue Carnot (dans l'ilet de la rue Eastern et avenue Monroe).

Gus Constantinos Pellas vs. la Succession de John Reynaud; Mme Lena Ricaud Reynaud, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,321 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés par les Nos. quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept et quarante-huit, dans l'ilet No. 14, bornés par les rues Baccich, Eastern et Carnot et l'avenue Monroe. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds de face à la rue Baccich, et une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds; le lot No. 48 forme le coin des rues Baccich et Carnot; le tout tel qu'il est démontré par un plan d'arpentage et de subdivision de la propriété connue sous le nom de plantation Hopkins, plan tiré par Warren B. Reed, ingénieur, à date du 20 mars 1900, copie duquel est déposé à l'étude de F. J. Dreyfous, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
RICHARDSON & SOULE,
Avocats pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété spacieuse de valeur.

Emanuel Lemle vs. Dugué & Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,187 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières. No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages qui y appartiennent, et qui en quoi que ce soit, en dépendent, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'entité des lots Quarante-Quatre et Quarante-Cinq, d'après un croquis ou plan par R. B. Benson, daté Nouvelle-Orléans, Lne, 21 mai 1910, une copie d'un croquis privé de laquelle est paraphée pour identification avec un acte d'hypothèque devant Charles Schneidau, notaire, le 7 novembre 1911, est annexé au dit acte. Le dit lot No. 44 mesure vingt-six pieds, onze pouces et cinq lignes sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord-est le long du chemin Gentilly, une autre façade de soixante-et-un pieds, de là dans une direction nord, une profondeur de cinq cents quatre-vingt-seize pieds, deux pouces et trois lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, et de là, dans une direction sud, une distance de six cents soixante-sept pieds, un pouce et deux lignes, du point de départ. Le dit lot No. Quarante-Cinq mesure quatre-vingt-quatorze pieds, deux pouces et six lignes de face sur le chemin Gentilly de là, dans une direction nord, quatre cents soixante-quinze pieds, sept pouces et quatre lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, de là, dans une direction sud, du point de départ, une distance de cinq cents soixante-trois pieds, sept pouces et une ligne, moins cette portion du dit lot No. 45 vendue par A. Dugué & Co., Inc., à la Milan Morgan Co., par acte devant P. M. Milner, notaire, le 6 juillet 1914, enregistré dans le livre 241, folio 419, des aliénations, par lequel une portion de terre a été transmise du dit lot No. 45, mesurant 91' 6" 2"' sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord 228' 9" 5"', de là, d'angles droits dans une direction ouest, 80' 11", de là dans une direction sud, 277' 1" 2"', du point de départ; le tout d'après le dit plan plus haut référé, référence duquel est faite pour une description exacte. La portion vendue à la Milam Morgan Co. est inscrite en rouge.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude, entre les rues St-Ferdinand et Port.

Third District Building Association vs. Mme Cecilia Vautrot, épouse de John S. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,633 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet No. 365, borné par les rues St-Claude, St-Ferdinand, Rempart et Port, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue St-Claude par une profondeur de cent pieds; les améliorations sur le dit lot comprenant une propriété portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Otto Littmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,401 — Division D — Attendu que Martin L. Costley, Jr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Otto Littmann, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
août 11 18 23

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,201 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la Albania Plantation pour le mois de juillet 1915 (récolte de 1914 et de 1915), présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George C. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
août 14 18 23

Succession de Mme Kate E. Bellenger, veuve de William Henry Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,425 — Division C — Attendu que Mme Katharine E. Léopard, veuve de Frédérick C. Stockdell, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Mme Kate E. Bellenger, veuve de William Henry Ford, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. M. BOATNER, Avocat.
août 21 25 30

Succession de Geo. H. Dougall, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,581 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. Lloyd Posey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., et A. GIFFEN LEVY, Avocats.
août 21 25 30

Succession de Hamilton Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,725 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward J. Thilborger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. A. PARSONS, Avocat.
août 21 25 30

Succession de Thérèsa Philip Blaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,820 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joshua Ward, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
KER & FELIU, Avocats.
août 20 24 29

Succession de Alexander Resseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 80,098 — Division [illegible] — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur datif testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
août 20 24 29